

# CONSEIL DE COMMUNAUTE du 11 mai 2007

## PROCES-VERBAL

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 26

Nombre de Conseillers présents et représentés : 32

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 04/05/2007

Date d'affichage de la convocation au siège : 04/05/2007

La séance est ouverte

**Le 11 mai de l'année deux mille sept à 18 h 30**

en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu  
à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la  
Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X jusqu'à 19 h 20		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)			X
AUZIER Daniel		M. CONSTANT		LAFFARGUE Alexandre	X		
BALAYE Philippe			X	LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel			X	MARTIN Benoit		M. LAFEYCHINE	
BOURROUSSE Michèle			X	MAY Marylène			X
BOYER Alain		M. CLAVERIE		MUSSEAU Alain			X
CAULE Jean Michel	X			NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien			X
DANNE Philippe	X			PELISSIER Bernadette		M. BENESSE	
DELORT Francis	X			PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPUY Hélène	X			RANCEZE Martine		M. SOURROUILLE	
FAUGERE Michel			X	ROUSSELOT Gilbert			X
FOUSSIER Jean Guy		M. DARRIET		SAUZEAU Jacky			X
GACHET Jean Michel			X	SERIS Didier			X
GARBAY Dominique	X			TARRIDE Francis	X		
GONZALEZ Raymond	X			VIDAL Pierre	X3		
GOUVERNEUR Gérard			X				

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur DANNE est élu secrétaire de séance
- Le procès verbal de la réunion du 16 février 2007 est adopté à l'unanimité

# **Compte-rendu synthétique des décisions**

## **Conseil de la Communauté de Communes de Montesquieu**

### **le 11 mai 2007**

N° D'ORDRE	OBJET	VOTE
2007/55	Tableau des effectifs	Adopté à l'unanimité
2007/56	Gironde numérique - désignation des représentants	Adopté à l'unanimité
2007/57	Budget annexe transports scolaires - DM 1 - exercice 2007	Adopté à l'unanimité
2007/58	Subventions aux associations	Adopté à l'unanimité
2007/59	Subventions aux associations	Adopté à l'unanimité
2007/60	Site Montesquieu -Signature d'un avenant - marché de voirie et réseaux divers	Adopté à l'unanimité
2007/61	Promesse synallagmatique de vente à la société MEYNARD	Adopté à l'unanimité
2007/62	Promesse synallagmatique de vente à l'entreprise IMMERSION	Adopté à l'unanimité
2007/63	Promesse synallagmatique de vente à la société MILLE ET UN REVES	Adopté à l'unanimité
2007/64	Autorisations de dépôt des permis de construire sur le Site Montesquieu	Adopté à l'unanimité
2007/65	Exercice du droit de préemption sur les terrains Perrier à Saucats	Adopté à l'unanimité
2007/66	Marché de voirie 2 <sup>ème</sup> tranche de la ZA de Calens à Beautiran	Adopté à l'unanimité
2007/67	Plan d'actions « Protection et valorisation des zones humides des bords de Garonne » - Mise en valeur du site inscrit d'Isles-Saint-Georges	Adopté par 28 voix pour et 4 abstentions : Mme Dufranc, M. Dufranc, M. Laffargue, M. Nardi

2007/68	Bassins versants et bords de Garonne - programmation 2007	Adopté à l'unanimité
2007/69	Partenariat avec la RNG de Saucats La Brède	Adopté à l'unanimité
2007/70	Subvention à la MJC LA TOURMALINE dans le cadre du Club Environnement	Adopté à l'unanimité
2007/71	Technicien rivière - demande de subvention	Adopté à l'unanimité

# **Compte-rendu analytique**

En ouverture de séance, Monsieur le Président fait distribuer un rectificatif au PV du Conseil du 16 février. En effet, sur la conclusion des délibérations relatives au vote des budgets, il faut lire 32 millions et non 3.2 millions (page 19).

## **2007/55 - Tableau des effectifs**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il s'agit de l'ouverture d'un poste d'adjoint technique 2° classe qui concerne le recrutement d'un agent chargé de l'entretien des espaces verts de la CCM (Technopole, ZA) ainsi que de l'installation de la logistique des manifestations.

Adopté à l'unanimité

## **2007/56 - Gironde numérique - désignation des représentants**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Le Conseil a déjà pris une délibération pour adhérer au syndicat mixte départemental Gironde Numérique. Il s'agit aujourd'hui de désigner les représentants de la CCM. Il est proposé de désigner comme titulaire M. LEMIRE et comme suppléant M. CLAVERIE.

Adopté à l'unanimité

## **2007/57 - Budget annexe transports scolaires - DM 1 - exercice 2007**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Cette décision modificative concerne les transports scolaires. Elle est liée à la radiation de certains enfants en cours d'année et il est nécessaire de leur rembourser le trop perçu.

Adopté à l'unanimité

## **2007/58 - Subventions aux associations**

**Rapporteur : Monsieur MAYEUX**

La commission a examiné et donné un avis favorable aux demandes suivantes :

- Musi'ska : organisation du festival LEOSKA au mois d'avril et mai. Les concerts ont lieu sur plusieurs communes du canton. Montant 2 200 €.

- Festes baroques : les concerts auront lieu en juin et juillet. Le premier concert aura lieu à La Brède. Montant 4 000 €.

- USB Basket : il s'agit de l'organisation d'un tournoi international handisport. Montant 500€.

- MJC la Tourmaline : organisation du rallye brédois à vélo. Montant 240 €.

Adopté à l'unanimité

#### **2007/59 - Subventions aux associations**

**Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE**

Il s'agit de deux subventions à caractère social :

- GALA : cette association s'occupe de déficients mentaux. Il s'agit là de créer des jardins solidaires avec des personnes âgées. Montant 900 €.

- Restaurants du cœur : ceux-ci sont implantés à Cadaujac sur un terrain appartenant à Martillac. La subvention proposée a pour objet l'aspect technique de leur installation. Montant 11 000 €.

Adopté à l'unanimité

#### **2007/60 - Site Montesquieu -Signature d'un avenant - marché de voirie et réseaux divers**

**Rapporteur : Monsieur DARRIET**

Dans le cadre de l'extension du site Montesquieu, un marché avait été signé avec la société PEPEROT SOBEBE. Or, un système d'éclairage plus performant, consommant moins d'énergie qu'un système classique, peut être proposé. C'est un éclairage innovant à base d'iodes électroluminescentes. La plus value est estimée à 78 750 € et a été entérinée par la commission d'appel d'offres.

Adopté à l'unanimité

#### **2007/61 - Promesse synallagmatique de vente à la société MEYNARD**

**Rapporteur : Monsieur CLAVERIE**

La société MEYNARD est implantée à Bordeaux, et fabriquait de la décoration de bouteilles.

A l'heure actuelle, la société s'est reconvertie et conçoit et fabrique des éléments qui permettront de réaliser ces habillages.

Leur projet est de 15 658 m<sup>2</sup>, une vingtaine de salariés sont concernés.

Adopté à l'unanimité

**2007/62 - Promesse synallagmatique de vente à l'entreprise IMMERSION**

**Rapporteur : Monsieur CLAVERIE**

Il s'agit d'une société d'informatique qui travaille sur des logiciels de réalité virtuelle. Ses clients sont principalement dans l'aéronautique.  
La progression d'activité est importante. La commission a donné un avis favorable.

Adopté à l'unanimité

**2007/63 - Promesse synallagmatique de vente à la société MILLE ET UN REVES**

**Rapporteur : Monsieur CLAVERIE**

C'est une société créée en 2000, actuellement en hôtel d'entreprise à Pessac. Elle est en pleine extension. Cette société produit des sites de communication, publicité internet, plans en ligne.

Adopté à l'unanimité

**2007/64 - Autorisations de dépôt des permis de construire sur le Site Montesquieu**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Cette délibération permettra aux candidats à l'implantation de déposer leur permis de construire sans perdre de temps, étant entendu que tout projet devra recevoir l'aval de la commission.

Adopté à l'unanimité

**2007/65 - Exercice du droit de préemption sur les terrains Perrier à Saucats**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il s'agit d'un terrain qui a été mis en vente et sur lequel la CCM fait agir son droit de préemption. C'est un terrain situé dans la ZA des Pins Verts d'une surface de 6607 m<sup>2</sup> pour un prix de 5000 €.

Adopté à l'unanimité

**2007/66 - Marché de voirie 2<sup>ème</sup> tranche de la ZA de Calens à Beautiran**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

La première tranche est réalisée et réceptionnée. Il s'agit de lancer la procédure de consultation des entreprises. La zone sera ainsi entièrement renouvelée

Adopté à l'unanimité

**2007/67 - Plan d'actions « Protection et valorisation des zones humides des bords de Garonne » - Mise en valeur du site inscrit d'Isle-Saint-Georges**

**Rapporteur : Monsieur FATH**

Le plan d'actions pour la préservation et la valorisation des zones humides des bords de Garonne a été approuvé par délibération du 16 février dernier. Un certain nombre d'actions avaient été identifiées, parmi lesquelles la thématique « gestion des paysages du bocage », notamment l'action T 7.4 « préservation du site inscrit de la petite capitale du bocage », à savoir Isle Saint Georges. La municipalité s'est engagée dans un plan de mise en valeur de ce site, tout à fait compatible avec le plan d'actions mais aussi la charte paysagère. Une disposition de la loi du 13 août 2004 prévoit que les EPCI peuvent attribuer des fonds de concours pour participer à la mise en valeur de certains sites. Il est proposé de faire d'Isle Saint Georges un point phare de la politique touristique du canton. Il est proposé d'attribuer un fonds de concours de 150 000 €.

Monsieur DUFRANC estime qu'il s'agit d'un réaménagement du bourg car ce sont pour l'essentiel des travaux de voirie classiques. Il considère que ceci est en dehors des compétences conférées par les statuts. Il rappelle qu'il a proposé des solutions pour aider les communes par le biais de la dotation de solidarité ou par la mise en place de projets de territoire. Dans le cas d'Isle Saint Georges, il s'agit ni plus ni moins que d'une convention d'aménagement de bourg. Il souhaite qu'il y ait une égalité de traitement des différentes communes. Il ne voit pas l'intérêt communautaire de ce projet.

Monsieur FATH répète que le fondement juridique de cette délibération se trouve dans l'approbation du plan d'actions. Celui-ci posait le principe de la nécessité d'avoir des interventions de manière à afficher la politique touristique et valoriser certains points remarquables. La volonté d'aménager l'espace est cohérente avec la charte paysagère, c'est une politique volontariste d'avoir un point d'accroche sur la zone humide. Il rappelle que la loi du 13 août 2004 permet aux EPCI de verser des fonds de concours. En ce qui concerne l'égalité de traitement, il ne pense pas créer d'inégalité flagrante. Par la suite, il y aura une volonté des élus que cette politique continue à être déployée sur le territoire pour requalifier des lieux méritoires pour lesquelles les communes n'ont pas toujours la faculté d'intervenir.

Monsieur le Président ajoute que c'est une dynamique dans laquelle la CCM est engagée depuis sa création. En effet, si la délibération de ce soir porte sur la commune d'Isle Saint Georges, d'autres auparavant ont porté sur la Réserve Naturelle Géologique, des politiques de réhabilitation de certains sites industriels, soutien de certaines manifestations ...

Monsieur DARRIET rappelle que le fait de passer des conventions avec des partenaires engage sur des actions futures qui peuvent être portées par la collectivité. Il est évident que certaines communes, dont Isle Saint Georges, ne peuvent supporter financièrement le poids des conventions. Il pense que c'est le rôle de la CCM de soutenir des actions que les communes seules ne pourraient financer.

Adopté par 28 voix pour et 4 abstentions : Mme Dufranc, M. Dufranc, M. Laffargue,  
M. Nardi

**2007/ 68 - Bassins versants et bords de Garonne - programmation 2007**

**Rapporteur : Monsieur LEMIRE**

En ce qui concerne les bords de Garonne, la CCM poursuit ce qui avait été engagé et qui prévoyait un plan d'intervention sur 5 ans.

Concernant le bassin versant du Saucats, le dossier de la DIG a été déposé en Préfecture en novembre 2006. La DUP sera un peu plus longue en raison de la période électorale.

Concernant le bassin versant de l'Eau Blanche, la DIG est à l'étude. Cependant il y a des problèmes sur la porte de Gutteronde.

Concernant le bassin versant du Gât Mort, l'étude pour la programmation pluriannuelle a été confiée à un Cabinet.

Adopté à l'unanimité

**2007/69 - Partenariat avec la RNG de Saucats La Brède**

**Rapporteur : Monsieur LEMIRE**

La CCM a déjà pris une délibération autorisant la signature d'une convention cadre avec la RNG.

Les actions qui sont proposées concernent :

- Activités pédagogiques à destination des écoles et des centres de loisirs, ainsi que l'intervention dans les activités du Club Environnement de la CCM.
- Participation à l'animation et à l'identité du territoire,
- Etude et découverte du patrimoine naturel,
- Participation à l'entretien du bassin versant du Saucats par la surveillance et le suivi écologique.

Adopté à l'unanimité

**2007/70 - Subvention à la MJC LA TOURMALINE dans le cadre du Club Environnement**

**Rapporteur : Monsieur LEMIRE**

Dans le cadre du Club Environnement, la MJC LA TOURMALINE a effectué des actions en partenariat, sur le thème de l'eau. Celles-ci ont été un succès. Il est proposé d'attribuer une subvention de 637 €.

Adopté à l'unanimité

**2007/71 - Technicien rivière - demande de subvention**

**Rapporteur : Monsieur LEMIRE**

Le but de cette délibération est de solliciter les subventions pour le financement du poste de technicien rivière auprès du Conseil Général, du Conseil Régional et de l'Agence de l'Eau. Le poste est subventionné à hauteur de 80%.

Adopté à l'unanimité